

Compte-rendu du comité de pilotage du site « BANCS SABLEUX DE L'ESPIQUETTE » du 5 Janvier 2023, 14h30, Port Camargue (Grau-du-Roi)

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	STRUCTURE
GROSSET	André	Préfecture maritime Méditerranée (Présidence du Comité de pilotage)
CRAUSTE	Robert	M. le Maire de la commune du Grau-du-Roi (vice-président du Comité de pilotage)
CORNIL	Laetitia	DREAL OCCITANIE
SARGIAN	Peggy	Office Français de la Biodiversité
ALCACER	Frédéric	Office du Tourisme – Le Grau-du-Roi
ANTICH GABRIEL	Andréa	MIRACETI
BAILLEUX	Karine	Sémaphore de l'Espiguette
BERENGER	Lucas	BIOTOPE
BATTEZ	Carmen	OP du Sud
BONEL	François	Ville du Grau-du-Roi (DST)
BRUNET	Jean-Romain	Directeur de Port Camargue
COLLET	Léna	Parc naturel régional de Camargue
CHARPENTIER	Mathilde	Comité régional des pêches et aquaculture Occitanie
CONSTANTIN	Pauline	SPL Seaquarium / Institut marin
HUBIDOS	Maud	Office du Tourisme – Le Grau-du-Roi
JOUVE	Ludivine	GALPA FEAMPA – PETR Vidourle Camargue
HUGUET	Eliott	Centre ornithologique du Gard (CoGard)
LAROUZIERE	Cyril	Plaisancier
LE PIGOCHER	Christophe	Ville du Grau-du-Roi
MAROBIN LOUCHE	Delphine	Parc naturel régional de Camargue
MOURGUES	Pascaline	SPL Le Grau-du-Roi développement
PEREZ	Mickael	Comité régional des pêches et aquaculture Occitanie
RIBEYRE	Sylvain	Pays de l'Or Agglomération
ROSSO	Christophe	Mairie Grau-du-Roi
ROUL	Marine	Eco-Ocean Institut
ROSELLINI	Philippe	Coopérative La Graulenne
SENEGAS	Jean-Baptiste	CESTMED
SERAZIN	Thomas	Comité régional des pêches et aquaculture Occitanie
SOUCHON	Audrey	Mairie Grau-du-Roi
TEISSIER	Pierre	BIOTOPE
VIGNAUD	Delphine	Port Camargue

PERSONNES EXCUSEES

NOM	Prénom	STRUCTURE
ARNASSANT	Stéphan	Parc naturel régional de Camargue
DALLE	Jérôme	Picardie
LAFOURNIERE	Léa	Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise
MATEU	Sylvain	DDTM – environnement forêt
ROUVIERE	Marie-Christine	Association Siloé
VANPEPERSTRAETE	Emeline	Région Occitanie - Direction de la mer
VARGAS	Jérémy	Comité départemental des Pêches

M. Crauste, Maire du Grau-du-Roi, vice-Président du site, accueille les participants et les invite à un tour de table. Il rappelle l'importance des enjeux littoraux et marins sur le site Bancs sableux de l'Espiguette et remercie le Parc de mobiliser tout le monde pour le suivi du site Natura 2000 en mer.

M. Grosset, représentant de la Préfecture maritime Méditerranée, souhaite les meilleurs vœux en cette nouvelle année. Le réseau Natura 2000 présente de forts enjeux en Méditerranée à la fois économiques (ex : pêche, plaisance)

et environnementaux (ex : tortues, mammifères marins). Les comités de pilotage sont l'occasion une fois par an de faire le bilan des actions menées ainsi qu'une projection dans l'année à venir dans une instance de concertation dédiée. Depuis 2004, la Préfecture maritime s'est dotée d'une compétence environnement et assume la Présidence ou la Vice-Présidence de tous les sites Natura 2000 ayant une partie marine. Elle est également en charge du Document stratégique de façade issu de l'application de la Directive européenne (DCSMM). A ce titre, plusieurs chantiers importants sont en cours :

- Mise en gestion de sites Natura 2000 au large
- Zones de protection fortes (ZPF) avec un objectif de 5% de la surface en méditerranée française
- Préservation de la posidonie : arrêtés encadrant la façade avec interdiction de mouillage d'unités supérieures à 24 m dans les herbiers.
- Exclusion dans les 100 mètres de l'approche des cétacés en milieu marin
- Prochainement un projet d'encadrement des courses de jet ski.

Mme Marobin remercie les participants, M. le Maire et M. Grosset pour leurs interventions. Après un rappel des orientations du Document d'objectifs, elle présente l'ordre du jour et débute le bilan des actions réalisées en 2022.

1. Bilan des actions réalisées en 2022

1.1 Renforcer et valoriser la connaissance des habitats et espèces

Suivi du Grand dauphin (*Tursiops truncatus*): Plusieurs suivis et actions ont été menés pour améliorer les connaissances des cétacés et particulièrement du Grand dauphin, désigné d'intérêt communautaire pour le site.

Depuis 2017, les **données opportunistes** sont recueillies auprès des différents usagers de la mer, des réseaux sociaux, des réseaux de sciences participatives ou des observations du Parc et du Réseau national d'échouages. L'analyse n'a pas encore été faite pour les deux dernières années. L'évolution entre 2017 et 2020 montre une augmentation des pics d'observations en août et septembre mais des observations se font toute l'année (hors 2020 et les périodes de confinement). L'augmentation du nombre d'observateurs et de sources d'informations doit également être pris en compte.

Léna Collet présente ensuite les résultats du **suivi grand dauphin sur les sites Camargue et Bancs sableux de l'Espiguette réalisé depuis janvier 2021 par le Parc**. L'objectif est de mieux comprendre le lien de cette espèce avec les sites et de constituer un catalogue d'individus grâce à la photo-identification (Photo-ID). En 2022, 89 heures d'effort de suivi a été réalisé avec 21 sorties dont 9 sur le site Bancs sableux de l'Espiguette (1 observation).

Le catalogue de photo-ID est également complété par les photos prises lors d'observations opportunistes du Parc ou de ces partenaires (ex : Miraceti, Découverte du Vivant). Ainsi, 45 individus sont recensés sur l'ensemble des deux sites. L'un d'entre eux, fidèle à la Camargue, a été observé 7 fois dont 2 fois côté Espiguette.

Le suivi Tursméd réalisé par Miraceti recense deux observations : une dans le site et une en périphérie les 10 et 11 septembre avec des groupes de 15 à 30 individus.

Mme Antich indique que le projet Tursméd d'une durée de 3 ans continuera l'an prochain avec l'Office français de la Biodiversité (OFB) à l'échelle de la Méditerranée. En plus de former des gestionnaires d'AMP au protocole de suivi, il permet de caractériser la population de grands dauphins à cette échelle.

Suivi échouages, captures accidentelles et nidification potentielles des tortues Caouanne

M. Senegas présente **l'actualité du centre de soins pour tortues marines (CESTMED)** en 2022. Ainsi le centre a participé au programme Habitom du ministère de l'écologie dans le cadre de la DCSMM. Plusieurs missions en mer ont été réalisées dans différents canyons et 16 tortues balisées. Des données sur l'ingestion de plastiques sont recueillies sur les tortues qui transitent au centre pour la DCSMM, par autopsie pour les individus morts ou analyses des crottes pour les vivants.

En 2022, 13 tortues vivantes et 9 mortes ont été ramenées au Cestmed qui en reçoit en moyenne 25 à 30 par an. La majorité provient du Grau-du-Roi vu la situation du centre et la sensibilisation des pêcheurs professionnels. Il y a eu une grande vague d'arrivée en fin d'année avec l'arrivée du froid en provenance de Sète, Grau-du-Roi et Port St Louis.

M. Senegas fait ensuite un récapitulatif des données obtenues entre 2002 et 2020 suite au retour des pêcheurs lors de captures accidentelles :

- 468 captures accidentelles ont été recensées avec un maximum de 57 l'année 2016
- 70 pêcheurs de 10 ports en ont ramené et le nombre de retours a augmenté avec le nombre de pêcheurs sensibilisés au cours des années
- 80% des tortues étaient vivantes
- 457 tortues caouanne, 5 tortues vertes et 6 tortues Luth sont concernées
- 100% des individus vivants avaient ingéré des plastiques pour 50% des individus morts.

La **prospection de pontes de tortues caouanne** s'est poursuivie en 2022 avec le Cestmed et les partenaires du pourtour méditerranéen dont le Parc de Port-St-Louis à Valras soit 150 kms. La structure a intégré un LIFE sur le sujet avec l'Espagne et l'Italie et des protocoles communs de suivis. Une ponte a eu lieu cette année à Valras (34) et une tentative a été observée à St Pierre la Mer (11). Sur Valras, un gros dispositif de surveillance a été mis en place et des recommandations avec la mairie jusqu'à l'éclosion (arrêté et dispositif de protection). 95 coquilles étaient vides sur les 120 œufs. Les conditions du site étaient très favorables (climat, plages) et les tortillons en très bon état. Une centaine d'acteurs a été impliqué sur 2 mois. La surveillance est primordiale les dix derniers jours.

— Mme Cornil précise que l'éclosion devait avoir lieu en août et face au Casino d'où l'importance de la mobilisation pour la surveillance.

Le centre de soins bénéficie maintenant d'un nouveau lieu à La Grande Motte, **la Caretta** avec 300 m² dédiés aux tortues marines en plus des locaux situés au Seaquarium.

Mme Marobin revient ensuite sur le **colloque sur les tortues marines** de Novembre 2022, à la Grande-Motte avec de nombreux acteurs et experts nationaux et internationaux. Le Parc de Camargue a fait une présentation des enjeux des sites Natura 2000 Bancs sableux de l'Espiguette et Camargue. Deux pêcheurs du Grau-du-Roi et un des Saintes-Maries-de-la-Mer sont intervenus lors d'une table ronde sur la pêche.

Un nouvel arrêté concernant la préservation des tortues marines du 10/11/2022 a été présenté avec l'introduction de la notion de perturbation et la prise en compte des fonctionnalités des habitats. L'arrêté permet maintenant aux pêcheurs professionnels d'amener les tortues marines aux centres de soins en étant couvert juridiquement.

Meilleure connaissance de l'habitat « Bancs de sable »

- **Retour sur l'étude « Reefs envasés »**

Le film issu de l'étude et réalisé par l'institut marin du Seaquarium pour le Parc est présenté. Il peut être visualisé ici : <https://www.youtube.com/watch?v=DjkO-rPAzx4>

- **Etat de conservation des substrats meubles : suivi du Gis Posidonie pour le LIFE Marha**

En partenariat avec le PNRC, des plongées sur le site ont été réalisées par le GIS Posidonie en juillet 2022 avec la réalisation de « transects » vidéos pour inventorier les espèces et leur abondance et faire une analyse fonctionnelle.

- **Suivi de l'évolution de l'habitat par rapport aux éléments perturbateurs**

Identifier le rôle de l'hippocampe comme espèce indicatrice des perturbations des bancs de sable (LIFE MARHA)

M. Teissier fait un point sur les avancées de l'étude et les premiers résultats (voir diaporama de Biotope).

En 2021-2022, sur le site « Bancs sableux de l'Espiguette », l'effort d'échantillonnage représente :

- 10 suivis réalisés et 10 mois prospectés avec 30 heures de prospections effectuées
- 62 transects parcourus et 24 prélèvements réalisés

Ainsi, 116 hippocampes à museau court ont été identifiés : 45 femelles et 58 mâles (dont 16 gravides), 13 juvéniles, de 2,8 à 15 cms de long. L'analyse des prélèvements sédimentaires va être réalisée en 2023.

- **Partage de résultats de suivi : Etude acoustique de l'hippocampe à museau court**

M. Berenger présente l'avancée de l'étude menée par la Fondation Biotope sur l'acoustique (cf. diaporama associé). En phase 2, on souhaite comprendre les déplacements des hippocampes, retrouvés plus à l'Est du site du « bancaou » depuis 2021. Où se déplacent-ils et pourquoi ? Les méthodes complémentaires utilisées sont le suivi par acoustique passive et le suivi par télémétrie acoustique de 10 hippocampes équipés de marqueurs acoustiques. Testés positivement par les Anglais et les Portugais, ces systèmes ont la forme de colliers.

M. Perez remarque qu'ils observent depuis longtemps des hippocampes quand il pêche des tellines mais celles-ci se raréfiant, il pratique moins. M. Rossellini confirme que les pêcheurs en trouvent plus aussi dans leurs filets depuis 5 à 6 ans, surtout en avril-mai.

- **Veille réalisée par l'institut marin du Seaquarium**

L'Institut marin du Seaquarium a continué le suivi de la pointe du banc de sable et mis en évidence plus de 136 espèces dont 30 présentes toute l'année et quelques-unes réalisant les étapes clés de leur cycle biologique sur place (Téthys, seiche, poulpe, nasse changeante...).

1.2 Développer et valoriser les activités socio-économiques compatibles

Sensibiliser au patrimoine du site :

- **Nav & co :**

A partir de février 2023, l'**application gratuite Nav&Co** pour la plaisance (mise en place dans le cadre du LIFE MARHA) sera déployée à l'échelle de la Méditerranée par l'OFB et le SHOM. Elle indique les habitats et espèces sensibles, les écogestes et les zones protégées. Les agents du Parc ont contribué à documenter les points d'intérêt notamment du site Bancs sableux de l'Espiguette¹.

- **Communication :** Un reportage d'Arte sur la Camargue est consacré au monde marin. Il met en avant notamment le travail du Cestmed, du Seaquarium et le suivi Grands dauphins du Parc. **16 publications Facebook** ont concerné les actions sur le site dont 3 exclusives à celui-ci. Par ailleurs, dans la lettre d'infos Natura 2000 de Juin 2022, un article est consacré aux Reefs envasés²
- **Animation :**
1 Intervention du Parc auprès d'enfants de centre aéré du Grau-du-Roi avec l'**association Siloé** en mer sur le bateau la Valentine et au phare de l'Espiguette sur les thèmes : sentinelles de la mer et tortues marines.
- **Ecogestes :** Le Parc est intervenu deux fois sur le site du Bancaou et des épis et le Seaquarium dans les ports.

Afin de **limiter les impacts des activités sur le milieu** : Mme Constantin présente les actions entreprises par l'Institut marin du Seaquarium. Ainsi, un travail de sensibilisation se poursuit avec le monde de la plaisance avec notamment une participation aux côtés du CPIE Bassin de Thau et du CNRS sur le programme ALIEN sur les espèces invasives présentes sur les coques des bateaux dans le biofouling.

M. Brunet informe des actions de Port Camargue en matière d'environnement :

- *obtention ce matin du label « Port propres actifs en biodiversité ».*
- *installation de radars nautiques depuis début juillet à l'entrée du port pour une prise en compte de la nuisance sonore, en sortie de chenal aux abords du bancaou notamment, et pour des raisons de sécurité.*
- *rénovation du bloc sanitaire pour limiter les eaux grises et noires en mer*
- *futur ponton innovant d'accueil des catamarans avec connexion au réseau collectif des eaux usées.*

Suivi de la fréquentation côtière

Mme Collet présente le travail sur les suivis de la fréquentation réalisés par le Parc dans le cadre du LIFE MARHA (cf diaporama). En 2022, la priorité a été mise sur la zone « bancaou » et les « Reefs envasés » avec également le comptage habituel du 15 août sur toute la zone (6 journées de comptages en mer). Concernant la plaisance sur le site (hors bancaou), la comparaison des mois de juin entre 2019 et 2021 met en avant un effet fort du confinement visible en 2020 et 2021 sur les deux secteurs. Le mois d'août, non concerné par les fermetures a continué à faire le plein de navires, l'année 2021 étant la plus fréquentée. On constate une proportion de navires à moteur plus importante côté Est du site par rapport aux navires à voile. Le maximum de jet-ski comptabilisé en une journée de comptage par ailleurs était de 32 le 11 juillet 2021. Sur le « bancaou », en 2022, sans surprise, le 15 août a concentré le maximum de navires avec 55 à moteur et 21 voiliers soit 76 au total (les comptages se font entre midi et 14h). Une moyenne de 3 jetskis et de 5 paddles par comptage a été enregistrée. Côté « plagistes » ; le maximum était de 231 le 15 juillet.

¹ <https://www.mer.gouv.fr/navco-votre-nouveau-compagnon-ludique-de-navigation>

Grâce à Nav&Co, navigation rime avec bonne information - YouTube

² [lettre info natura 2000 ndeg 7 - juin 2022.pdf \(n2000.fr\)](#)

Sur l'habitat « Reefs envasés », un transect de comptage de 4.5 km a été testé, avec une moyenne de 41 signaux de pêche comptabilisés par jour en été et aucune autre activité recensée.

La zone de pêche à maquereaux reste très attractive avec 62 navires et 76 pêcheurs et 91 lignes de pêche le 15 août.

Mme Constantin explique les deux types de suivis sur le site effectués par l'institut marin du Seaquarium: par comptage terrestre avec une fréquence élevée l'été et un estimatif avec la Webcam de Port Camargue³. La plus grosse densité de fréquentation a été de 80 bateaux, en cohérence avec nos observations, et de 300 personnes sur le site ainsi qu'une moyenne de 65 bateaux et de 120 personnes. Fréquenté dès les beaux jours, le site recevait fin mars de nombreux pêcheurs et promeneurs ainsi que 20 bateaux. La pratique du paddle le matin a augmenté en 2022. Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de bateaux, mais leur présence augmente sur les sites autour (jusqu'à présent non utilisé), peut-être la conséquence d'un report. Les usages se diversifient sur le bancaou et le nombre de plagistes augmente.

Actualité de la réglementation des activités sur le « bancaou »

M. Crauste rappelle que le « bancaou » a changé les habitudes des plaisanciers avec un gros succès du mouillage. Le climat favorise un étalement de la fréquentation ainsi que la volonté des usagers de reprendre la mer post Covid. Le sujet a été pris au sérieux avec plusieurs réunions organisées par la DDTM (Mme Boulenger) pour organiser les activités. Cette année une zone d'accostage a été délimitée (voir diaporama). Le beachage y est interdit. La brigade municipale est engagée dans la surveillance (250000 euros par an de budget et 2 bateaux). Le banc est accessible à pied, à vélo et en bateau, ce qui le rend très attractif face au premier port de plaisance d'Europe.

Stratégie de filière pêche du Comité régional des pêches et élevages marins d'Occitanie

Mme Charpentier présente la réflexion lancée par le CRPMEM Occitanie depuis fin 2021 avec pour objectif la finalisation d'un contrat de filière en 2023. Une concertation importante a eu lieu à laquelle le PNR Camargue a été associé. 350 propositions d'actions ont été faites et 50 ont été sélectionnées après priorisation. D'autres issues de l'enquête en aval de la concertation pourront émerger. L'axe 1 « une production halieutique durable dans un milieu sauvegardé » peut répondre à certains objectifs du DOCOB.

Programme du GALPA Vidourle-Camargue (2022-27) du FEAMPA

Après une période sans animateur, le programme d'action repart avec la nouvelle chargée de mission Ludivine Jouve et une enveloppe de 580000 euros. La priorité 3 « conserver et restaurer la biodiversité, les écosystèmes et le patrimoine » pourra contribuer pour certaines de ces actions au DOCOB.

Limiter la pollution marine

Mme Constantin indique la poursuite de l'opération « Reseaclons » par l'Institut Marin avec 1600 kgs de collecte de déchets et une mobilisation des pêcheurs pour mieux gérer les caisses en polystyrène qui est un problème majeur dans le domaine. Dans le cadre du projet « Zéro mégot à l'eau », des mégots ont été collectés pour tester leur recyclage et des plaques « Ici commence la mer » ont été posées.

1.3 Prendre en compte l'interface terre-mer

Gestion d'intégrée du golfe d'Aigues-Mortes (GAM)

- Les suites de l'étude de préfiguration sur la gouvernance du GAM

M. Ribeyre explique les conclusions de l'étude après plusieurs années de concertation. Il n'y aura pas de création de nouveau syndicat mais une **entente intercommunale** par conventionnement, avec présidence tournante pour une durée de 6 ans entre les 4 EPCI. Les COPILs des deux sites Natura 2000 pourront concourir aux modalités de collaboration avec les acteurs du territoire ainsi que le comité multi-acteurs et les commissions thématiques. 3 postes seront créés par l'Entente début 2023 via Pays de l'Or Agglomération sur les thématiques Biodiversité et qualité du milieu marin (notamment l'animation du site Posidonies de la côte palavasienne), risques côtiers et organisation des usages. Un contrat de milieu sera mis en place. Des actions seront coordonnées sur ces trois sujets.

³ [Webcams Grau du roi | LetsGrau \(portcamargue.com\)](https://www.letsgrau.com/)

M. Grosset souhaite savoir si le contrat de milieu serait un contrat de baie. M. Ribeyre répond que cela n'est pas encore finalisé. Il rappelle que la démarche est réalisée avec l'Agence de l'Eau avec des financements sur le milieu marin.

Mme Sargian ajoute qu'il est prévu dans ce cadre, par conventionnement avec l'OFB, que 0.3 ETP de l'Entente soient consacrés à l'animation du site « Posidonies de la côte palavasienne » ce qui est un plus au vu du temps que l'OFB pouvait y consacrer.

Mme Marobin propose au COPIL :

- La désignation d'un représentant de l'entente pour participer officiellement au COPIL du site
 - La mise en place d'un travail de coopération technique avec les agents recrutés par l'entente, le Parc et l'OFB concernant les actions sur le site.
- **Colloque de l'Observatoire « Hommes-Milieus »**

L'Observatoire a organisé le 13/09 un colloque à Port Camargue sur la gestion intégrée du golfe d'Aigues-Mortes (information relayée au COPIL par mail). Le Parc propose une synthèse des échanges sous la forme d'une note.

Veille sur la qualité de l'eau

La qualité des eaux de baignade de l'Espiguette et de Port Camargue Sud a été classée excellente en 2022.

M. Crauste précise que sa commune a multiplié par deux le nombre de prélèvements de suivi de la qualité des eaux de baignade. Les contrôles se font trois fois par jour en saison et une application permet la diffusion des résultats en été (« infoplages »).

Animation et mise en œuvre du DOCOB :

Une présentation des travaux du Life Marha sur la gouvernance et l'animation des sites est faite suite aux questionnaires transmis à tous les COPIL de sites marins (voir diaporama). Un guide pour les élus, un autre pour les membres du COPIL et une vidéo sont prévus pour améliorer la gouvernance et l'information également des nouveaux arrivants sur les rôles de chacun. Un sondage sera proposé pour développer des pistes d'amélioration sur le site avec par exemple une proposition de sortie de terrain dans l'année sur un thème, et des réunions thématiques.

2. Perspectives pour 2023

2.1 Renforcer et valoriser la connaissance des habitats et espèces

Le suivi Grand dauphin se poursuivra avec une sortie mensuelle sur le site et des échanges avec les autres gestionnaires. Un partenariat sera réalisé avec Découverte du Vivant pour des embarquements au départ de Port Camargue car un nouveau type de sortie « mégafaune marine » est prévu à partir d'Avril, ce qui permettra d'améliorer les données de connaissances et de suivi sur le site.

Le projet CAPDONA sur les substrats meubles du golfe du Lion concerne aussi le site et est présenté (cf. diaporama).

2.2 Développer et valoriser les activités socio-économiques compatibles

Pour le Parc, le suivi fréquentation sera poursuivi sur les zones à enjeux ainsi que celui du 15 août et le rapport 2019-2021 sera finalisé. Concernant le Grand dauphin : une conférence sera organisée à Port Camargue et des jeux pédagogiques créés. Une mallette pédagogique doit être réalisée sur les aires marines protégées de Camargue. Des animations seront prévues toujours avec l'association Siloé. L'information sur l'application Nav et Co sera diffusée dans toute la Camargue.

L'institut marin prévoit la poursuite d'une aire marine éducative au Grau-du-Roi. Si le dossier Interreg est reçu en mars 2023, le projet Blue Barrier sur le Vidourle, à l'entrée du Ponant (blocage de déchets fluviaux) sera déployé.

L'exposition du phare de l'Espiguette et ces nouveaux aménagements seront inaugurés au Printemps.

Le comité régional des Pêches doit lancer en 2023 un suivi des tellines dans le cadre d'un appel à projet Medfish.

3 Questions diverses

Mme Hubidos informe de la possibilité d'utiliser une salle de réunion de l'exposition du phare pour la journée du COPIL prévue sur le terrain par exemple.

M. Perez a constaté lors de ces pêches de la telline une diminution des bancs de sable immergés. Une comparaison des différentes « images » existantes serait intéressante. M. Grosset indique que les images LIDAR permettent notamment de se rendre compte de ses évolutions.

Mme Constantin explique que la digue a accentué l'ensablement sur la pointe de l'Espiguette avec 700000 m³ par an, amenés à augmenter. Cette flèche sableuse va peut-être évoluer, prendre un autre axe mais il n'y a pas d'étude précise actuellement.

M. Crauste remercie le Parc pour ces présentations